

# 2520033 Lyreco Correction Tape 4.2mmx12m Blu

## Lyreco Group

Chemwatch: 4854-69  
Version Num: 2.1.1.1  
Fiche de données de sécurité (Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010)

Code d'alerte du risque: 3

Date de révision: 06/04/2013  
Date d'impression: 02/17/2015  
date initiale: Pas Disponible  
S.REACH.FRA.FR

## SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	2520033 Lyreco Correction Tape 4.2mmx12m Blu
Nom d'expédition	MÉTHYLCYCLOHEXANE
Autres moyens d'identification	Pas Disponible
Numéro d'index	Sans Objet

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :	Correction pen. NOTE: Information on this SDS refers to ink used in pens and markers, however, it applies to these inks in bulk.
Utilisations déconseillées	Sans Objet

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	Lyreco Group
Adresse	Valenciennes Cedex 9 59318 France
Téléphone	+33 3 2723 6400; 0 825 09 08 07 (FRA)
Fax	+33 3 2723 1767
Site Internet	Pas Disponible
Courriel	msds@lyreco.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence


Association / Organisation	Pas Disponible
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	Pas Disponible
Autres numéros de téléphone d'urgence	Pas Disponible

## SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification DSD	En cas d'amalgame, la classification a été préparée par le DPD suivant (Directive 1999/45/EC) ou CLP (Règlement CE) No. 1272/2008 règlements
Classification DPD [1]	R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R38 : Irritant pour la peau. R65 : NOCIF: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R11 : Facilement inflammable.
Légende:	1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée CE directive 67/548/CEE - Annexe I ; 3. Classification tirée la directive CE 1272/2008 - Annexe VI
Classification selon la directive EC Numéro 1272/2008 [CLP] [1]	Liquide inflammable Catégorie 2, Irritation/corrosion cutanée catégorie 2, SENSIBILISATION CUTANÉE Catégorie 1, Effets respiratoires catégorie 3, Risque d'aspiration de Catégorie 1, TOXICITÉ (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE Catégorie 2
Légende:	1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée CE directive 67/548/CEE - Annexe I ; 3. Classification tirée la directive CE 1272/2008 - Annexe VI

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments pour étiquette CLP	
MENTION D'AVERTISSEMENT	<b>DANGER</b>

## 2520033 Lyreco Correction Tape 4.2mmx12m Blu

### Déclaration(s) sur les risques

<b>H225</b>	Liquide et vapeurs très inflammables.
<b>H315</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>H317</b>	Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>H336</b>	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>H304</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
<b>H411</b>	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Déclaration(s) supplémentaires

Sans Objet

### CLP classement (supplémentaire)

Sans Objet

### Déclarations de Sécurité: Prévention

<b>P101</b>	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
<b>P210</b>	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

### Déclarations de Sécurité: Réponse

<b>P301+P310</b>	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin / médecin / secouriste premier
------------------	--

### Déclarations de Sécurité: Stockage

<b>P403+P235</b>	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
------------------	---

### Déclarations de Sécurité: Élimination

<b>P501</b>	Éliminer le contenu / récipient à décharge chimique agréé ou si organique à l'incinération à haute température
-------------	--

### 2.3. Autres dangers

	Inhalation et/ ou ingestion peuvent provoquer des dommages sur la santé*.
	Peut provoquer des gênes pour les yeux, le système respiratoire et la peau*.
	Une exposition peut provoquer des effets irréversibles*.
	Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d'expositions*.
	Possibles sensibilisateurs respiratoires*.
	Des expositions répétées causent des sécheresses de la peau et des craquelures*.

REACH - Art.57-59: Le mélange ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à la date d'impression SDS.

## SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1.Substances

Voir Composition sur les ingrédients Section 3.2

### 3.2.Mélanges

1.Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH	%[poids]	Nom	Classification selon la directive 67/548/EEC [DSD]	Classification selon la directive EC Numéro 1272/2008 [CLP]
1.13463-67-7 2.215-280-1, 215-282-2, 236-675-5, 619-318-1 3.Pas Disponible 4.01-2119954396-27-XXXX, 01-2119489379-17-XXXX	50-60	<a href="#">anatase- (TiO2)</a>	R49 <sup>[1]</sup>	CANCÉROGÉNICITÉ Catégorie 1A; H350i <sup>[1]</sup>
1.108-87-2 2.203-624-3, 927-510-4, 927-033-1 3.601-018-00-7 4.01-2119556887-18-XXXX	40-50	<a href="#">MÉTHYLCYCLOHEXANE</a>	R11, R38, R51/53, R65, R67 <sup>[2]</sup>	Liquide inflammable Catégorie 2, Risque d'aspiration de Catégorie 1, Irritation/corrosion cutanée catégorie 2, STOT - SE Catégorie 3, TOXICITÉ (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE Catégorie 2; H225, H304, H315, H336, H411 <sup>[3]</sup>
1.97-86-9 2.202-613-0 3.607-113-00-X 4.01-2119488331-38-XXXX	5-10	<a href="#">méthacrylate-d'isobutyle</a>	R10, R36/37/38, R43, R50 <sup>[2]</sup>	Liquide inflammable Catégorie 3, Irritation oculaire catégorie 2, STOT - SE Catégorie 3, Irritation/corrosion cutanée catégorie 2, SENSIBILISATION CUTANÉE Catégorie 1, TOXICITÉ (AIGUË) POUR LE MILIEU AQUATIQUE Catégorie 1; H226, H319, H335, H315, H317, H400 <sup>[3]</sup>

**Légende:** 1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée CE directive 67/548/CEE - Annexe I; 3. Classification tirée la directive CE 1272/2008 - Annexe VI 4. Classement établi à partir de C & L

## SECTION 4 PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Général</b>	► Pour conseil, contacter un Centre Anti-Poison ou un docteur.
----------------	--

## 2520033 Lyreco Correction Tape 4.2mmx12m Blu

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Un traitement urgent en hôpital est vraisemblablement nécessaire.</li> <li>▶ <b>NE PAS faire vomir.</b></li> <li>▶ Si un vomissement survient, pencher le patient en avant ou placer le sur son côté gauche (si possible la tête en position basse) pour maintenir les voies respiratoires ouvertes et prévenir une aspiration.</li> <li>▶ Surveiller le patient avec attention.</li> <li>▶ Ne jamais donner de liquide à une personne présentant des signes d'endormissement ou ayant une conscience réduite, i.e. devenant inconsciente.</li> <li>▶ Donner de l'eau (ou du lait) pour rincer la bouche, puis fournir du liquide lentement et autant que la victime peut en boire sans gêne.</li> <li>▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.</li> <li>▶ Si des fumées ou des produits de combustion sont inhalés : Déplacer à l'air frais.</li> <li>▶ Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer.</li> <li>▶ Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins.</li> <li>▶ Si la respiration est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une réanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoire autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire.</li> <li>▶ Transporter à l'hôpital ou chez un docteur.</li> </ul> <p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver avec de l'eau claire.</li> <li>▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses.</li> <li>▶ Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical.</li> <li>▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.</li> </ul> <p>Si le produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses.</li> <li>▶ Laver les zones affectées à grand eau (et du savon si disponible).</li> <li>▶ Rechercher un avis médical dans le cas d'une irritation.</li> </ul>
<b>Contact des yeux</b>	<p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver avec de l'eau claire.</li> <li>▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses.</li> <li>▶ Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical.</li> <li>▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.</li> </ul>
<b>Contact avec la peau</b>	<p>Si le produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses.</li> <li>▶ Laver les zones affectées à grand eau (et du savon si disponible).</li> <li>▶ Rechercher un avis médical dans le cas d'une irritation.</li> </ul>
<b>Inhalation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Si des fumées ou des produits de combustion sont inhalés : Déplacer à l'air frais.</li> <li>▶ Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer.</li> <li>▶ Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins.</li> <li>▶ Si la respiration est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une réanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoire autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire.</li> <li>▶ Transporter à l'hôpital ou chez un docteur.</li> </ul>
<b>Ingestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Pour conseil, contacter un Centre Anti-Poison ou un docteur.</li> <li>▶ Un traitement urgent en hôpital est vraisemblablement nécessaire.</li> <li>▶ <b>NE PAS faire vomir.</b></li> <li>▶ Si un vomissement survient, pencher le patient en avant ou placer le sur son côté gauche (si possible la tête en position basse) pour maintenir les voies respiratoires ouvertes et prévenir une aspiration.</li> <li>▶ Surveiller le patient avec attention.</li> <li>▶ Ne jamais donner de liquide à une personne présentant des signes d'endormissement ou ayant une conscience réduite, i.e. devenant inconsciente.</li> <li>▶ Donner de l'eau (ou du lait) pour rincer la bouche, puis fournir du liquide lentement et autant que la victime peut en boire sans gêne.</li> <li>▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.</li> </ul>

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Des expositions aiguës ou répétées de courte durée au distillat de pétrole ou aux hydrocarbures liés:

- ▶ La menace principale pour la vie, d'une ingestion de distillat de pétrole purs et/ou une inhalation, est une défaillance respiratoire.
- ▶ Les patients devraient être rapidement évalués pour des signes de détresse respiratoire (e.g. cyanose, tachypnée, rétraction intercostale, obrubilation) et approvisionnés en oxygène. Les patients avec des volumes courants inadéquats ou de faibles gaz dans le sang (pO<sub>2</sub> 50 mm Hg) devraient être intubés.
- ▶ Une arythmie complique certaines ingestion d'hydrocarbures et/ou l'inhalation et des preuves par électrocardiogramme d'un dommage du myocarde ont été rapportées, des lignes intraveineuses et des surveillances cardiaques devraient être établies chez les patients objectivement atteints. Les poumons excrètent les solvants inhalés, ainsi une hyperventilation augmente les chances d'élimination.
- ▶ Un rayon-X des poumons devrait être réalisé immédiatement après une stabilisation de la respiration et de la circulation afin de renseigner une aspiration et détecter la présence d'un pneumothorax.
- ▶ De L'épinéphrine (adrénaline) n'est pas recommandée pour le traitement des spasmes des bronches en raison du potentiel de la sensibilité myocardique aux catécholamines. Les broncho-dilatateurs cardio-sélectifs inhalés (e.g. Alupent, Salbutamol) sont les agents préférés, avec l'aminophylline en second choix.
- ▶ Un lavage est indiqué chez les patients qui nécessitent une décontamination, s'assurer de l'utilisation d'un tube endotrachéal à ballonnet chez les patients adultes.

[Ellenhorn and Barceloux: Medical Toxicology]

Tout produit aspiré durant un vomissement peut provoquer un dommage aux poumons. En conséquence, les vomissements ne doivent pas être induites mécaniquement or pharmacologiquement. Les moyens mécaniques doivent être utilisés s'il est considéré comme nécessaire pour vider le contenu de l'estomac; ceci inclut un lavage gastrique après une intubation endotrachéale. Si un vomissement spontané est survenu après l'ingestion, le patient doit être contrôlé pour des difficultés pulmonaires, car des effets négatifs de l'aspiration dans les poumons peuvent être retardés jusqu'à 48 heures.

## SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

## 5.1. Moyens d'extinction

- ▶ Mousse.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Incompatibilité au feu** Eviter un contact avec les agents oxydants i.e. nitrates, acides oxydants, décolorants avec chlore, chlore de piscine etc. car un allumage peut survenir.

Continued...

2520033 Lyreco Correction Tape 4.2mmx12m Blu

5.3. Conseils aux pompiers

<b>Lutte Incendie</b>	▶ Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque.
<b>Risque D'Incendie/Explosion</b>	▶ Les liquides et les fumées sont particulièrement inflammables.

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

	Voir l'article 8
--	------------------

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

	Voir section 12
--	-----------------

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Eclaboussures Mineures</b>	▶ Éliminez toutes les sources d'incendie.
<b>Eclaboussures Majeures</b>	▶ Evacuez le personnel.

6.4. Référence à d'autres sections

	Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS..
--	---

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Manipulation Sure</b>	<b>NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.</b>
<b>Protection anti- Feu et explosion</b>	Voir Section 5
<b>Autres Données</b>	▶ Stockez-le dans le récipient d'origine dans une zone adéquate.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Container adapté</b>	Boîte en métal Emballage conforme aux règles du fabricant.
<b>Incompatibilité de Stockage</b>	Éviter une réaction avec des agents oxydants.

INCOMPATIBILITÉS DU MATÉRIELLE D'EMBALLAGE

Pas Disponible

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2

SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

NIVEAU SANS EFFET DÉRIVÉ (DNEL)

Pas Disponible

PRÉVISIBLE SANS EFFET (PNEC)

Pas Disponible

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS


Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME (français)	anatase- (TiO2)	Titane (dioxyde de), en Ti	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME (français)	MÉTHYLCYCLOHEXANE	Méthylcyclohexane	1600 mg/m3 / 400 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

LIMITES D'URGENCE

Composant	Nom du produit	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
titanium dioxide	Titanium oxide; (Titanium dioxide)	10 mg/m3	10 mg/m3	10 mg/m3
methylcyclohexane	Methylcyclohexane	400 ppm	400 ppm	10000 ppm

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
anatase- (TiO2)	N.E. / N.E.	5,000 mg/m3
MÉTHYLCYCLOHEXANE	10,000 ppm	1,200 [LEL] ppm
méthacrylate-d'isobutyle	Pas Disponible	Pas Disponible

## 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>8.2.1. Contrôle d'ingénierie approprié</b>	Pour les liquides et gaz inflammables, une ventilation d'échappement locale ou un système de ventilation pour lieu clos peut être nécessaire.
<b>8.2.2. Protection Individuelle</b>	
<b>Protection des yeux/du visage.</b>	► Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.
<b>Protection de la peau</b>	Voir protection Main ci-dessous
<b>Protection des mains / pieds</b>	Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC.
<b>Protection corporelle</b>	Voir Autre protection ci-dessous
<b>Autres protections</b>	► Protections.
<b>Les risques thermiques</b>	Pas Disponible

### Produit(s) recommandé(s)

#### INDEX DE SELECTION DES GANTS

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du:

"Forsberg Clothing Performance Index".

L(Le)s effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.

2520033 Lyreco Correction Tape 4.2mmx12m Blu Pas Disponible

Matériel	CPI
----------	-----

\* CPI - Index de Performance Chemwatch

A: Meilleure Sélection

B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.

C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.

**REMARQUE:** Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -

\* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

### Protection respiratoire

Filtere de type A-P de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède "le standard d'exposition" (ou SE), une protection respiratoire est requise. Le degrés de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

Facteur de protection (min.)	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral	Masque à adduction d'air
10 x ES	Conduit d'air*	A-2 P2	A-PAPR-2 P2 ^
20 xES	-	A-3 P2	-
20+ x ES	-	Conduit d'air**	-

\* - Débit continu; \*\* - Débit continu ou demande à pression positive

^ - Intégral

### 8.2.3. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Voir section 12

## SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Blue highly flammable liquid; does not mix with water.		
<b>État Physique</b>	Liquid	<b>Densité relative (Water = 1)</b>	>1.1
<b>Odeur</b>	Pas Disponible	<b>Coefficient de partition n-octanol / eau</b>	Pas Disponible
<b>Seuil pour les odeurs</b>	Pas Disponible	<b>Température d'auto-allumage (°C)</b>	Pas Disponible
<b>pH (comme fourni)</b>	Pas Disponible	<b>Température de décomposition</b>	>500
<b>Point de fusion / point de congélation (° C)</b>	-126	<b>Viscosité (cSt)</b>	Pas Disponible
<b>Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)</b>	99	<b>Poids Moléculaire (g/mol)</b>	Sans Objet
<b>Point d'éclair (°C)</b>	-2.5	<b>goût</b>	Pas Disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas Disponible	<b>Propriétés explosives</b>	Pas Disponible
<b>Inflammabilité</b>	Hautement inflammable.	<b>Propriétés oxydantes</b>	Pas Disponible
<b>Limite supérieure d'explosivité</b>	7.2	<b>La tension de surface (dyn/cm or mN/m)</b>	Pas Disponible
<b>Limite inférieure d'explosivité (LIE)</b>	1.1	<b>Composé volatile (%vol)</b>	Pas Disponible
<b>Pression de vapeur (kPa)</b>	Pas Disponible	<b>Groupe du Gaz</b>	Pas Disponible
<b>hydrosolubilité (g/L)</b>	Immiscible	<b>pH en solution (1%)</b>	Pas Disponible
<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	Pas Disponible	<b>VOC g/L</b>	Pas Disponible

### 9.2. Autres informations

	Pas Disponible
--	----------------

## SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité	Voir section 7.2
10.2. Stabilité chimique	► Présence de matériaux incompatibles.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7.2
10.4. Conditions à éviter	Voir section 7.2
10.5. Matières incompatibles	Voir section 7.2
10.6. Produits de décomposition dangereux	Voir section 5.3

## SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	L'inhalation de vapeur peut provoquer un vertige et une somnolence.
Ingestion	Une ingestion accidentelle de ce produit peut être dommageable pour la santé de l'individu.
Contact avec la peau	Ce produit a la capacité de provoquer une inflammation au contact de la peau chez certaines personnes.
Yeux	Il existe certaines preuves suggérant que ce produit a la capacité de provoquer une irritation des yeux et des dommages chez certaines personnes.
Chronique	Selon des expériences, le contact de la peau avec le matériel peut soit induire une réaction de sensibilisation chez un certain nombre d'individus et/ou engendrer une réaction positive sur les animaux de laboratoire.

2520033 Lyreco Correction Tape 4.2mmx12m Blu	TOXICITÉ	IRRITATION
	Pas Disponible	Pas Disponible
anatase- (TiO2)	TOXICITÉ	IRRITATION
	Inhalatoire (rat) LC50: >2.28 mg/l4 h <sup>[1]</sup>	Skin (human): 0.3 mg /3D (int)-mild *
	Inhalatoire (rat) LC50: >3.56 mg/l4 h <sup>[1]</sup>	
	Inhalatoire (rat) LC50: >6.82 mg/l4 h <sup>[1]</sup>	
	Inhalatoire (rat) LC50: 3.43 mg/l4 h <sup>[1]</sup>	
	Inhalatoire (rat) LC50: 5.09 mg/l4 h <sup>[1]</sup>	
MÉTHYLCYCLOHEXANE	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (rat) LD50: >=3080 mg/kg <sup>[1]</sup>	Pas Disponible
	Inhalatoire (rat) LC50: 3342 mg/l4 h <sup>[2]</sup>	
	Inhalatoire (souris) LC50: 36.9 mg/L/2H <sup>[1]</sup>	
	Inhalatoire (souris) LC50: 41.5 mg/L/2h <sup>[1]</sup>	
méthacrylate-d'isobutyle	TOXICITÉ	IRRITATION
	dermique (cochon d'inde) LD50: >17780 mg/kg <sup>[2]</sup>	h
<b>Légende:</b>	1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques	

2520033 Lyreco Correction Tape 4.2mmx12m Blu	Aucune donnée significative de toxicologie aiguë identifiée dans la littérature.
ANATASE- (TiO2)	Le produit peut produire une irritation modérée des yeux aboutissant à une inflammation. * IUCLID
MÉTHACRYLATE-D'ISOBUTYLE	Les allergies de contact se manifestent rapidement sous forme d'eczéma, ou moins fréquemment sous forme d'urticaires ou d'œdème de Quinke. Reproductive effector in rats

toxicité aiguë	⊖	Cancérogénicité	⊖
Irritation / corrosion	✓	reproducteur	⊖
Lésions oculaires graves / irritation	⊖	STOT - exposition unique	✓
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✓	STOT - exposition répétée	⊖
Mutagenéité	⊖	risque d'aspiration	✓

Légende: ✓ – Données nécessaires à la classification disponible  
 ✗ – Données disponibles, mais ne remplissent pas les critères de classification  
 ⊖ – Données non disponibles pour faire la classification

Sans Objet

## SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
anatase- (TiO2)	HAUT	HAUT
MÉTHYLCYCLOHEXANE	BAS	BAS
méthacrylate-d'isobutyle	BAS	BAS

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
anatase- (TiO2)	BAS (BCF = 10)
MÉTHYLCYCLOHEXANE	BAS (BCF = 321)
méthacrylate-d'isobutyle	BAS (BCF = 61.9)

### 12.4. Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
anatase- (TiO2)	BAS (KOC = 23.74)
MÉTHYLCYCLOHEXANE	BAS (KOC = 268)
méthacrylate-d'isobutyle	BAS (KOC = 53.31)

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	P	B	T
Des données disponibles	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Critères PBT et vPvB remplies?	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible



## SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit / emballage	► Recycler si possible ou consulter le fabricant pour les options de recyclage.
Options de traitement des déchets	Pas Disponible
Options d'élimination par les égouts	Pas Disponible

## SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Étiquettes nécessaires

	
Polluant marin	

### Transport par terre (ADR)

14.1. Numéro ONU	2296
14.2. Groupe d'emballage	II
14.3. Nom d'expédition des Nations unies	MÉTHYLCYCLOHEXANE
14.4. Dangers pour l'environnement	Aucune donnée appropriée

## 2520033 Lyreco Correction Tape 4.2mmx12m Blu

14.5. Classe(s) de danger pour le transport	classe	3
	Risque Secondaire	Sans Objet
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières	Sans Objet
	quantité limitée	1 L

## Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

14.1. Numéro ONU	2296	
14.2. Groupe d'emballage	II	
14.3. Nom d'expédition des Nations unies	MÉTHYLCYCLOHEXANE	
14.4. Dangers pour l'environnement	Aucune donnée appropriée	
14.5. Classe(s) de danger pour le transport	Classe ICAO/IATA	3
	Sous-risque ICAO/IATA	Sans Objet
	Code ERG	3H
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières	Sans Objet
	Instructions d'emballage pour cargo uniquement	364
	Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement	60 L
	Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers	353
	Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	5 L
	Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison	Y341
	Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	1 L

## Transport Maritime (IMDG-Code / GGVSee)

14.1. Numéro ONU	2296	
14.2. Groupe d'emballage	II	
14.3. Nom d'expédition des Nations unies	MÉTHYLCYCLOHEXANE	
14.4. Dangers pour l'environnement	Sans Objet	
14.5. Classe(s) de danger pour le transport	Classe IMDG	3
	IMDG Sous-risque	Sans Objet
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	N° EMS	F-E , S-D
	Dispositions particulières	Sans Objet
	Quantités limitées	1 L

## Le transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU	2296	
14.2. Groupe d'emballage	II	
14.3. Nom d'expédition des Nations unies	MÉTHYLCYCLOHEXANE	
14.4. Dangers pour l'environnement	Aucune donnée appropriée	
14.5. Classe(s) de danger pour le transport	3   Sans Objet	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Code de classification	F1
	Quantités Limitées	1 L
	Équipement requis	PP, EX, A
	Feu cônes nombre	1

## Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

source	ingrédient	catégorie de pollution
IMO MARPOL 73/78 (Annex II) - List of Noxious Liquid Substances Carried in Bulk	anatase- (TiO2)	Z
IMO MARPOL 73/78 (Annex II) - List of Noxious Liquid Substances Carried in Bulk	MÉTHYLCYCLOHEXANE	Y



IMO MARPOL 73/78 (Annex II) - List of Noxious Liquid Substances Carried in Bulk	méthacrylate-d'isobutyle	Z
---	--------------------------	---

## SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>anatase- (TiO2)(13463-67-7) Est disponible dans les textes réglementaires suivants</b>	"UNION européenne Agence Européenne des produits Chimiques (ECHA) Plan d'Action continu Communautaire (CoRAP) Liste des Substances", "Union européenne - Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes (EINECS) (en anglais)", "Inventaire européen des substances chimiques douanes ECICS (en anglais)", "La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME (français)", "Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC", "Confédération européenne des syndicats liste prioritaire (CES) pour REACH autorisation"
<b>MÉTHYLCYCLOHEXANE(108-87-2) Est disponible dans les textes réglementaires suivants</b>	"UNION européenne Agence Européenne des produits Chimiques (ECHA) Plan d'Action continu Communautaire (CoRAP) Liste des Substances", "Union européenne - Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes (EINECS) (en anglais)", "L'Union européenne (UE) à l'Annexe I de la Directive 67/548/CEE relative à la Classification et à l'Étiquetage des Substances Dangereuses - mise à jour par l'ATP: 31", "Inventaire européen des substances chimiques douanes ECICS (en anglais)", "Du Règlement REACH (CE) N ° 1907/2006, Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances dangereuses, les mélanges et les articles", "La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME (français)", "L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI"
<b>méthacrylate-d'isobutyle(97-86-9) Est disponible dans les textes réglementaires suivants</b>	"Union européenne - Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes (EINECS) (en anglais)", "L'Union européenne (UE) à l'Annexe I de la Directive 67/548/CEE relative à la Classification et à l'Étiquetage des Substances Dangereuses - mise à jour par l'ATP: 31", "Inventaire européen des substances chimiques douanes ECICS (en anglais)", "Du Règlement REACH (CE) N ° 1907/2006, Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances dangereuses, les mélanges et les articles", "L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI"

Cette SDS est en conformité avec les réglementations européennes et modifications suivantes - dans la mesure où elles sont applicables : 67/548/EEC, 1999/45/EC, 98/24/EC, 92/85/EC, 94/33/EC, 91/689/EEC, 1999/13/EC, Règlement (UE) no 453/2010, règlement (CE) no 1907/2006, règlement (CE) no 1272/2008 et de leurs amendements ainsi qu'avec les réglementations Britanniques suivantes :

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour de plus amples informations s'il vous plaît regarder à l'évaluation de la sécurité chimique et des scénarios d'exposition élaborés par votre Supply Chain, si disponible.

## SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

### Codes pleine de risques de texte et de danger

<b>H226</b>	Liquide et vapeurs inflammables.
<b>H319</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>H335</b>	Peut irriter les voies respiratoires.
<b>H350i</b>	Peut provoquer le cancer par inhalation.
<b>H400</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques.
<b>R10</b>	Inflammable.
<b>R36/37/38</b>	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
<b>R49</b>	Peut provoquer le CANCER par inhalation.
<b>R50</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques.

### autres informations

#### Éléments pour étiquette DSD / DPD



Les déclarations de risque pertinent sont énumérés dans la section 2.1

<b>Indications de danger</b>	F, Xn, N
------------------------------	----------

#### CONSIGNES DE SÉCURITÉ

<b>S02</b>	Conserver hors de la portée des enfants.
<b>S09</b>	Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
<b>S13</b>	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
<b>S16</b>	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer.
<b>S23</b>	Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.
<b>S29</b>	Ne pas jeter les résidus à l'égout.
<b>S33</b>	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
<b>S35</b>	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
<b>S36</b>	Porter un vêtement de protection approprié.
<b>S37</b>	Porter des gants appropriés.

<b>S40</b>	Pour nettoyer les sols et les objets contaminés par ce produit, utilisez de l'eau et du détergent.
<b>S41</b>	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
<b>S43</b>	En cas d'incendie utiliser ...
<b>S46</b>	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
<b>S51</b>	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
<b>S56</b>	Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
<b>S57</b>	Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
<b>S61</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
<b>S64</b>	En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

#### Ingrédients avec plusieurs numéros CAS

Nom	Numéro CAS
anatase- (TiO2)	100292-32-8, 101239-53-6, 116788-85-3, 12000-59-8, 12188-41-9, 12701-76-7, 12767-65-6, 12789-63-8, 1309-63-3, 1317-70-0, 1317-80-2, 1344-29-2, 13463-67-7, 185323-71-1, 185828-91-5, 188357-76-8, 188357-79-1, 195740-11-5, 221548-98-7, 224963-00-2, 246178-32-5, 252962-41-7, 37230-92-5, 37230-94-7, 37230-95-8, 37230-96-9, 39320-58-6, 39360-64-0, 39379-02-7, 416845-43-7, 494848-07-6, 494848-23-6, 494851-77-3, 494851-98-8, 55068-84-3, 55068-85-4, 552316-51-5, 62338-64-1, 767341-00-4, 97929-50-5, 98084-96-9

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

Une liste des références utilisées par le comité se trouve sur le site suivant: [www.chemwatch.net/references](http://www.chemwatch.net/references)

La fiche technique santé-sécurité ((M)SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

EN 166 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration

Ce document est soumis au droit d'auteur. A l'exception d'utilisation sensées pour des études privées, recherches, revues ou critiques, comme permis dans loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite d'aucune manière sans l'accord écrit de CHEMWATCH. TEL (+61 3 9572 4700)